

## CALENDRIER DES NOUVELLES INSCRIPTIONS 2022/2023

**Inscriptions 2022/2023 des nouveaux élèves de 1<sup>ère</sup> STMG, étudiants de BCPST1 et BTS1**

**LES INSCRIPTIONS SE DEROULERONT AU LYCEE SELON LE PLANNING SUIVANT :**

DATES	HEURES	CLASSES
Lundi 04 Juillet 2022	13H30 – 14h30	Réunion pour parents élèves de 1 <sup>ère</sup> STMG venant d'autres établissements
	14h30 à 16h30	Inscription des nouveaux élèves de 1 <sup>ère</sup> STMG venant d'autres établissements
Jeudi 07 Juillet 2022	7h30 -8h30	Réunion pour étudiants admis en 1 <sup>ère</sup> année BCPST
	08h30 à 11h00	Inscription des étudiants admis en 1 <sup>ère</sup> année BCPST
Vendredi 08 Juillet 2022	7h30 – 8h30	Réunion pour étudiants admis en 1 <sup>ère</sup> année BTS
	08h30 à 11h00	Inscription des étudiants admis en 1 <sup>ère</sup> année BTS

**\*Les inscriptions se feront au niveau du service de Vie Scolaire. L'entrée du lycée se fera par le portail au niveau de l'accueil**

**LA RENTREE DES ETUDIANTS DE 1<sup>ère</sup> Année de BTS ET DE 1<sup>ère</sup> Année de BCPST  
est prévue le 31 août 2022 à 08h00.**

Seul un responsable légal (ou tuteur) est autorisé à inscrire un élève

**AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA ACCEPTE  
AUCUNE PHOTOCOPIE NE POURRA ETRE EFFECTUEE AU LYCEE  
AUCUNE INSCRIPTION NE POURRA ETRE EFFECTUEE EN DEHORS DES DATES ET HEURES INDIQUEES**

### **Pièces à fournir pour le PRE -BAC**

- 1) 4 photos d'identité RECENTES
- 2) L'attestation d'assurance pour l'année 2022/2023
- 3) Photocopie du livret de famille (pages des responsables et de l'élève)
- 4) La fiche de renseignements SIECLE remise par l'établissement d'origine actualisée en ROUGE et signée du responsable légal
- 5) Photocopie justificatif d'adresse (moins de 3mois)
- 6) Photocopie du bulletin du 3<sup>ème</sup> trimestre
- 7) EXEAT
- 8) Notice d'affectation pour les secondes et les 1<sup>ère</sup> STMG
- 9) Attestation PSC1 le cas échéant
- 10) Attestation journée d'appel le cas échéant
- 11) RIB du responsable légal (Tout responsable ayant changé de coordonnées bancaires(RIB) ou souhaitant une modification doit remettre un RIB lors de l'inscription)

### **Pièces à fournir pour le POST -BAC**

- 1) 4 photos d'identité RECENTES
- 2) L'attestation d'assurance pour l'année 2022/2023
- 3) Photocopie du livret de famille (pages des responsables et de l'élève)
- 4) La fiche de renseignements SIECLE remise par l'établissement d'origine actualisée en ROUGE et signée du responsable légal
- 5) Photocopie justificatif d'adresse (moins de 3mois)
- 6) Relevé de notes du BAC

**Reprise des réinscriptions et inscriptions pour les retardataires lundi 29 et mardi 30 août 2022 de 08h30 à 12h00.**

### **INSCRIPTION A LA DEMI-PENSION - RENTREE SCOLAIRE 2022**

L'inscription à la demi-pension s'effectuera selon le calendrier des inscriptions précisé en haut de page.

Les pièces à fournir sont les suivantes : Une photo de l'élève, Un chèque ou de l'espèce correspondant au montant du nombre de repas (3.60€ le repas) souhaités + 10.50€ pour le badge qui est **OBLIGATOIRE** pour la réservation et l'entrée au Service de Restauration, ainsi que le document d'inscription à la demi-pension complété préalablement.

